

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 JUIN 2021.

Présents : Violaine Debelle, Anne Lompech, Corinne Magné, Nina Cousin, Joelle Scoubart, Michel Certhoux Stéphane Ségala, Daniel Bancel, Yves Segond, Elie Bellenger et Erwan Leconte.

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Délibération concernant le renouvellement de la convention RGPD au CENTRE DE GESTION 46
- Délibération concernant l'attribution de ticket restaurant au personnel communal
- Délibération portant sur des demandes de subventions et cotisations annuelles
- Organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 Juin 2021
- Proposition d'achat par TDF de la parcelle B800

- Questions diverses

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

- Inscription en non-valeur de 4695,10€ de M. et Mme Laurençon.

Somme correspondant aux impayés du couple Laurençon, déjà inscrite en non-valeur auparavant (avant l'occupation du logement par M. Gasti), pour laquelle il faut à nouveau prendre une délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant le renouvellement de la convention RGPD au CENTRE DE GESTION 46

Vu les exigences du RGPD et la gestion complexe de la confidentialité des données (150 à 200 critères), il est important de s'entourer d'une structure ressource sur laquelle s'appuyer. Il est proposé de renouveler notre contrat avec le CDG 46.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

- Délibération concernant l'attribution de ticket restaurant au personnel communal

Demande d'Aurélié Beaussire, secrétaire de Mairie, qui aurait droit à ce type de dispositif (elle en bénéficie par ailleurs), qui demande une participation de 40% pour le salarié et de 60% pour l'employeur. Délibération favorable à l'unanimité.

Daniel Bancel propose également qu'Aurélie assiste aux réunions du conseil municipal, ce qui ferait un lien direct entre les dossiers suivis et les décisions prises. Elle pourrait aussi prendre en charge la rédaction des compte-rendu.

- Délibération portant sur des demandes de subventions et cotisations annuelles
 - Mutuelle coup dur ,délibération et vote en l'absence de Anne Lompech,d'une subvention de 50 €.
 - CAUE - cotisation annuelle pour les communes de moins 700 habitants : 60 €
 - Service de soin infirmier à domicile (Labastide Murat) : adhésion à l'association proposée pour la somme de 10 €

Toutes les demandes ont reçu un avis favorable à l'unanimité des présents.

- Organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 Juin 2021

Les conditions d'organisation des 2 scrutins (Départementales et Régionales) sont discutées : dispositions de la salle, gestion des permanences (sur les 2 tours), etc...
Les volontaires à la mise en place des lieux se retrouveront le samedi 19 à 17h.

- Proposition d'achat par TDF de la parcelle B800

Achat de la parcelle du relais situé au grand virage de Sauliac,d'environ 100 m2, proposée par TDF pour la somme de 6000 €. TDF loue cette parcelle depuis de nombreuses années avec un bail de l'ordre de 250 € / an reconduit tacitement .La prochaine échéance étant en 2026.La récupération par la commune du site en fin de bail pouvant entraîner un dédommagement pour TDF.

Délibération favorable à l'unanimité à la vente à TDF de la parcelle B 800.

- **Questions diverses**

> La communication communale

Plusieurs points soulevés ici :

- Communication auprès des sauliacois : envoi des compte-rendu et informations d'actualité communale.
Les compte-rendu sont validés d'une réunion du conseil municipal à l'autre.
A noter que celui du 1^e décembre n'a pas été envoyé aux habitants.
- Actualisation du site internet communal :
Ce support de communication n'a pas été actualisé depuis plus d'1 an et la mise en place du nouveau conseil municipal. Un premier toilettage a été fait.
Une future réunion entre Erwan Leconte, référent pour ce dossier, Elie Bellenger ,correspondant CNIL,Daniel Bancel permettra de balayer tout le site et de recenser toutes les informations à modifier.

Le Maire, l'équipe municipale et la secrétaire de Mairie se tiennent à la disposition des sauliacois qui auraient des besoins ou des propositions à formuler, par contact direct, lors des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie ou lors des permanences du Maire et des adjoints (le lundi après-midi).

> Demande de l'association « Randonnée découverte » - Vanessa Sandoval

La municipalité a été informée par l'association Randonnée Découverte pour le passage et l'accueil de 80 chevaux et cavaliers le lundi 26 juillet 2021 sur la commune. Leur lieu d'arrêt se ferait au niveau du Musée de Cuzals

> Mise en accessibilité de la douche du logement de l'école

Mado Miquel souhaite savoir s'il est possible de mettre en accessibilité la salle d'eau du logement (transformation de la baignoire en douche adaptée). L'avis est favorable sur ce

principe à l'unanimité (travaux et devis à envisager).

> Bornage du terrain que TDF souhaite acquérir (emprise du relais de la Barthe) :
Le terrain a été borné aux frais de TDF.

> Béatrice et Olivier Marmiesse souhaitent acquérir la parcelle A 194 située juste à l'entrée de leur élevage et propose un échange de cette parcelle communale avec des parcelles de situées sur Montagnac le Haut .

Après échanges, il est décidé, à l'unanimité, qu'à priori, rien ne s'oppose à l'acquisition de la parcelle A 194 et qu'il convient d'approfondir les conditions règlementaires permettant d'effectuer des échanges de parcelles ou des changements de propriété par achat/vente.

> Synthèse de la réunion du SYDED :

Livraison de 2 bacs recyclage supplémentaires et d'un 2e bac de récupération du verre (certainement installé à côté du cimetière).

Renouvellement des affichages sur les points de collecte

La mise en place de lieux de compostage permettrait d'aller vers un label « tourisme zéro déchets »

Amélioration de la communication sur les consignes de tri pour les habitants.

> Point voirie :

Tonte des routes par l'entreprise Jouantou de Ceint D'eau, qui fera également le débroussaillage cet automne.

3 tonnes de PATA seront distribuées sur les secteurs « Montagnac », entre la Balme et le Mas del Rey,

La montée du Musée de Cuzals en direction d'Orniac vers le transformateur a été abordée avec les candidats aux Départementales. Sans aboutissement rapide de ce dossier, la commune étudiera la prise en charge de la réfection de cette portion.

> Aménagements et stationnement à la plage

Erwan Leconte a fait formulé plusieurs interrogations concernant les finitions des travaux de l'aire de repos : aire de stationnement, clôture, sécurisation de la berge, pose de pierres, finitions du bâtiment...

Après quelques échanges rapides, il est à noter que la sécurisation de la berge est conforme, et que la clôture en cordelette verte est un aménagement provisoire. La végétalisation sera réalisée fin 2021. Les autres points sont notés.

La pose d'un portique pour interdire l'accès aux camping-car a également été abordée.